

BOIS ÉNERGIE

Beaucoup d'atouts - peu de contraintes

- Etablissements médicaux sociaux et sanitaires
- Industries agro-alimentaires
- Industries du papier et du coton



LE BOIS ÉNERGIE PEUT RÉPONDRE À VOS BESOINS

- Renforcer votre indépendance vis-à-vis des énergies fossiles et contribuer efficacement à la lutte contre le changement climatique en passant à la chaleur renouvelable ;
- Apporter de la visibilité sur vos coûts de production ;
- Bénéficier d'une énergie renouvelable à haut rendement énergétique adaptée aux multiples usages en entreprise ;
- Fiabiliser votre approvisionnement énergétique en vous appuyant sur une ressource de proximité ;
- Contribuer au développement économique de votre territoire ;
- Vous appuyer sur une énergie à haute performance environnementale.

LE BOIS ÉNERGIE : UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE ADAPTÉE AUX BESOINS DES ÉTABLISSEMENTS ET INDUSTRIES GROS CONSOMMATEURS DE CHALEUR



Etablissements médicaux sociaux et sanitaires :

Vos besoins en chaleur sont particulièrement bien adaptés à l'installation d'une chaudière bois énergie :

- > Des besoins énergétiques importants,
 - > Une longue saison de chauffe, généralement de septembre à juin,
 - > De fortes demandes en eau chaude sanitaire,
 - > Une température de consigne élevée de chauffage et de l'eau chaude sanitaire :
- Ces caractéristiques correspondent aux conditions optimales de fonctionnement d'un équipement bois énergie.

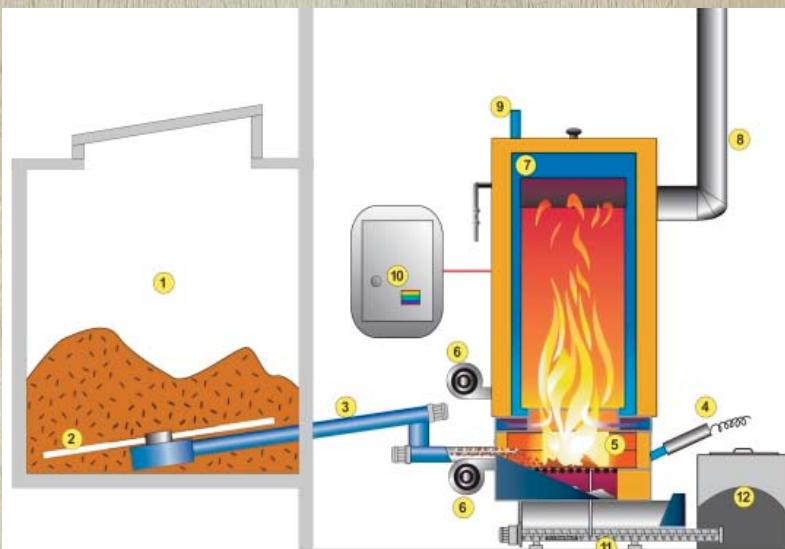


Industries agro-alimentaires Industries du papier et carton

En production de chaleur seule ou en cogénération (production couplée de vapeur et d'électricité), le bois énergie a fait ses preuves dans un certain nombre de filières qui ont des besoins en eau chaude et vapeur importants.

Des interlocuteurs compétents pour vous guider dans l'étude et le financement de votre projet :

- ADEME - aide à la décision, accompagnement technique, soutien financier dans le cadre du fonds chaleur 05 55 79 39 34
- CCI - diagnostics énergies et aide à la décision 05 55 18 94 00



- 1 Silo d'alimentation
- 2 Desilage rotatif à lames souples
- 3 Vis d'alimentation
- 4 Allumage automatique
- 5 Chambre de combustion
- 6 Ventilateur d'air de combustion
- 7 Echangeur de chaleur
- 8 Cheminée
- 9 Départ réseau de chaleur
- 10 Armoire de régulation
- 11 Vis de décentrage
- 12 Conteneur à cendres

ATOUPS

- Choix environnemental et image d'une entreprise « verte »
- Choix économique : un coût de la chaleur mieux maîtrisé et davantage stabilisé par rapport aux énergies fossiles (plus forte proportion de coûts fixes non indexés sur l'énergie)
- Un soutien de la filière bois et de l'emploi local (3 fois plus d'emplois en comparaison au gaz ou fioul importés)
- L'évolution des technologies des chaudières simplifie leur utilisation, avec une automatisation de la combustion et de l'évacuation des cendres
- Nombreux équipements « catalogue » de quelques kWh à 10 MWh

CONTRAINTES

- Insertion architecturale de la chaufferie bois et accessibilité camions

RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES POUR UN PROJET TYPE

Type de projet : chaudière sans réseau de chaleur au sein d'un établissement tertiaire (hôpital, maison de retraite, lycée)

Puissance installée : 500 kW fioul
+ 1 500 kW bois

Energie renouvelable distribuée :
3 000 MWh / an ; Consommation de bois :
1 200 tonnes /an

Investissement : 1 140 000 € TTC

Fonds chaleur - aide à la production :
8.2 €/MWh sur 20 ans, soit 492 000 €

Coût global du projet bois inférieur à la
solution de référence (100% fioul)

Temps de retour sur investissement brut :
environ 8 ans

Bénéficiez du fonds chaleur, du dispositif Biomasse Energie et Entreprises (production énergétique annuelle supérieure à 100 tep/an à partir de biomasse), du tarif de rachat garanti par la commission de régularisation de l'énergie pour l'électricité produite en cogénération et de l'accompagnement de l'ADEME :

- diagnostic énergétique ;
- mise en place d'un système de management de l'énergie ;
- dimensionnement thermique de l'installation ;
- aspects technico-économiques et réglementaires de l'installation, mise à disposition d'outils (cahiers des charges, guides, fiches références) ;
- élaboration du plan d'approvisionnement ;
- mise en relation avec les acteurs du bois énergie (animateurs relais du bois énergie, fournisseurs d'équipements, fournisseurs de combustibles, etc.) ;
- accompagnement financier d'une étude de faisabilité.